

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 22 mai 2012
SITE NATURA 2000 de Moun Né de Cauterets Pic de Cabaliros

Maison du Val d'Azun

13h45

Présents :

ADISSON Marc	DDT 65
BAYONNE Jean-Edouard	Société de chasse Arras-Sireix
BEAUPERE Paulette	Nature Midi-Pyrénées 65
BENUCHI Albert	APPMA Cauterets
	Société de chasse « La Diane Saint-Savin »
BRAU-NOGUE Catherine	CBN PMP
DUNOGUIEZ Pascal	Office national de la chasse et de la faune sauvage 65
GERBET Pierre	Président du COPIL
GRENOUILLET Rose-Marie	Animatrice Natura 2000
JOURDAN Jean-Baptiste	GIP-CRPGE
MANSANNE Emilie	SMDRA
MAURO Jean-Marc	ONF Argelès
PENIN David	PNP
POULOT Marcel	PNP Val d'Azun
PUJO André	Mairie Arcizans-Avant
	Communauté de Communes de la Vallée d'Argelès-Gazost
SALANOVA Fabienne	DDT 65
THION Nicolas	FDC 65

Excusés :

ANTHIAN Rémi	Président du Groupement Pastoral d'Arcizans-Avant
AZAVANT Georges	Conseil général 65 et Pays des Vallées des Gaves
BUFFIERE Didier	GIP-CRPGE
CAZAUX Jean-Pierre	Président du GDA du Canton d'AUCUN
CAZERES André	Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin
FAURET Bernard	VVT Club d'Azun
FILY Marc	DREAL
HOURMAT Franck	DDCSPP 65
LABERNADIE Patrick	RTE
LEO Marc	CC Val d'Azun
Monsieur MALVY	Président du Conseil régional
MENARD René	DDT 65
MORLAIS Jean-Claude	CD Randonnée 65
MOUGENOT Johann	Sous-préfet d'Argelès-Gazost
SALLENT Anne	GIP-CRPGE

Pièces jointes : diaporama de présentation, FSD mis à jour.

La réunion débute à 13h50. Le **Président Pierre Gerbet** ouvre la séance.

Il présente la réunion en précisant l'ordre du jour :

- Suivi:
 - 2nd Lettre d'information
 - Equipement du Labat de Bun
 - Préparation de Mesures Agri-Environnementales Territorialisées
 - Convention partenariale pour le suivi des habitats et des espèces
 - Ecobuages et débroussaillages sur le site
 - Colmatage des abreuvoirs sur le secteur du GP d'Arcizans-Avant
 - Mise à jour du Formulaire Standard des Données
 - Information générale
 - Questions diverses
-

1. Le suivi

1. **La lettre info-site n°2** (Diapos 3)

La seconde lettre est présentée aux membres du Copil présents. Sur la forme, le style de la première lettre est respecté mais le format est passé d'un 6 pages à un 4 pages. L'animation débute sur ce site, les articles restent donc généralistes. Dans les prochains numéros de la lettre, la rédaction sera plus proche du terrain, les actions réalisées pourront être présentées.

2. **Equipement pour le Labat de Bun** (Diapo 4)

Monsieur Gerbet rappelle rapidement le contexte, notamment sur le projet de piste (cf. compte-rendu du Copil de novembre 2011). J-M Mauro de l'ONF indique qu'à l'automne 2011 le projet a été présenté à M. Cabane de la DDT-Arzelès pour une estimation financière. Le devis présenté par la suite montre des incohérences entre les besoins réels de l'ONF et pour l'usage pastoral d'un côté, et le projet envisagé par la DDT de l'autre côté. Un compromis est à rechercher pour convenir à la fois à l'usage pastoral, à l'exploitation forestière et aux exigences de la DDT. En fonction de cette nouvelle estimation, une décision sera prise sur la faisabilité de cette piste. Il est précisé que ce projet implique un aménagement en bord de route (les propriétaires privés laissent libre le passage dans leurs prés) et la création de la piste plus haut. Quel que soit l'issue du projet de piste, Pierre Gerbet précise également qu'en 2012 nous travaillerons avec le GIP-CRPGE sur le projet de cabane. L'objectif est de parvenir à chiffrer ce projet pour le prochain comité de pilotage, dans les 2 hypothèses : avec ou sans piste.

3. **Mesures Agri-environnementales** (Diapo 5)

Plusieurs MAEt sont en voie de finalisation sur le site :

- sur La Labasse (haut de Lahür + haut de Bayelle), porté par le Sivom du Labat de Bun,
- sur le secteur de la Commission syndicale d'Arras-Sireix (sur Bergouey).

Ces gestionnaires sont accompagnés par le GIP CRPGE.

La Convention partenariale de suivi (Diapo 6)

L'animatrice rappelle le projet de charte en cours d'élaboration avec le Parc National des Pyrénées (David Pénin). Ce projet est en suspens actuellement car il est question de mutualiser certains suivis d'habitats et d'espèces avec les autres sites de la Vallée des gaves, voire plus largement au niveau des sites Natura 2000 de montagne.

C. Brau-Nogué du Conservatoire botanique indique que 2 ou 3 sites, où des Mesures AgriEnvironnementales sont engagées, font l'objet d'un suivi depuis 3 ans. C'est le cas au Rioumajou par exemple. Il s'agit plus précisément d'une tentative de mise en place d'un suivi pour mesurer l'impact de ces Mesures. Cela ne semble pas évident car le territoire est vaste et plusieurs procédés sont possibles. C. Brau-Nogué précise qu'il y a des choses qui peuvent sans doute être mutualisées mais qu'un minimum peut-être réalisé à l'échelle de chaque secteur tel qu'un suivi photographique.

5. Point écobuage et débroussaillage (Diapo 7)

L'animatrice souhaite faire le point sur ces deux problématiques. Concernant l'écobuage, il s'avère qu'aucun travaux n'ont été réalisés cet hiver sur le site. Il est rappelé la possibilité de dérogation pour un brûlage hors période pour les terrains exposés en versant nord.

Au niveau du Docob, des fiches actions prévoient également des actions de broyage ou de débroussaillage. C'est le cas sur les secteurs de Saint-Savin, Arras-Sireix et Arcizans-Avant. Pierre Gerbet témoigne d'ailleurs de l'efficacité du broyage réalisé il y a quelques temps sur Arras-Sireix pour lequel le résultat est positif. J-B Jourdan signale qu'à partir de cette année, les dossiers de demande de financement de débroussaillage déposés dans le cadre du PSEM ne sont pas pris en compte si la surface à débroussailler est engagée en PHAE.

Afin de faire avancer le travail sur ces fiches actions, nous allons prendre contact avec le GIP-CRPGE pour un appui dans la mise en œuvre de ces actions.

6. Point colmatage abreuvoir (Diapo 8)

Rémi Anthian a précisé antérieurement à la réunion que du retard a été pris du fait du mauvais temps mais que le projet va pouvoir se poursuivre cet été. Monsieur Pujo évoque que ce problème de colmatage est très ancien (une trentaine d'année) et qu'une solution technique semble peu évidente.

Pour rappel : Il était question lors du Copil de novembre 2011 que les abreuvoirs soient disposés au ras des sources, sans tuyau. Les troupeaux devront ainsi parcourir les distances nécessaires en l'absence de points intermédiaires d'abreuvement.

7. Formulaire standard de données (Diapos 9 et 10)

La mise à jour du FSD a été demandée par la DREAL lors du 1^{er} trimestre. Marc Adisson de la DDT précise que de cette mise à jour dépend les espèces et les habitats concernés par des contrats, des engagements, des suivis, etc. Elle est donc très importante.

N. Thion de la Fédération de chasse indique qu'il souhaite être destinataire de cette mise à jour car une partie concerne l'impact des activités humaines présentes sur le site. Pour l'information de tous, la nouvelle version du FSD est jointe à ce compte-rendu.

Les points d'information générale (Diapo 11)

➤ **Les mesures d'incidence**

Marc Adisson indique que l'arrêté préfectoral du 24 avril 2012 (n°2012-115-004) précise au niveau du département la liste locale des activités soumises à évaluation d'incidence, au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000. Il a été envoyé à toutes les mairies et il est applicable depuis début mai.

P. Gerbet demande le délai de réponse lors de l'instruction des dossiers. La DDT répond qu'il peut être très court lorsque que le dossier ne comporte pas de difficultés, ce qui est le cas de la plupart.

Ces évaluations d'incidence font toujours débat au sein du Copil. Les acteurs locaux craignent, que dans la durée, il y ait de plus en plus de restrictions. P. Gerbet pose la question des hélicoptages mais ils n'apparaissent pas dans la liste.

3. Questions diverses

La DDT fait un point sur les financements 2012. Au niveau régional, les gestionnaires de Natura 2000 doivent faire avec 50% des crédits en moins par rapport à l'estimatif 2012. Ces crédits sont alors répartis, environ 80% pour assurer le financement de l'animation (prioritaire) et 20% pour le financement des actions. En conséquence, des projets prévus cette année ne peuvent pas être financés finalement. Le site du Cabaliros n'est pas concerné.

Les membres du Copil se posent la question des financements des actions en 2013. La DDT n'a pas d'élément de réponse à apporter à ce jour. P. Gerbet demande si les 5% de financement attribué en plus dans les zones Natura 2000 sur les crédits d'amélioration pastorale sont toujours en vigueur. La DDT précise que ce principe est maintenu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Pierre Gerbet lève la séance à 15h40 et remercie l'ensemble des membres du Comité de Pilotage présents à cette réunion.

Arrens-Marsous, le 29 mai 2011.

Le Président,
Pierre Gerbet